

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 2 2025-2026

Code T.TS.SO352.FP2PT.F.25	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☐ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☒ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ module sur 2 semestres automne et printemps ☒ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 27 ECTS	Langue ☐ allemand ☒ français ☐ anglais
----------------------------------	--

Promotion PT 2023 + TP 22

Semestre 5-6 PT

Module de 27 crédits ECTS englobant deux parties :

- la partie "terrain" réalisée dans un lieu de formation pratique qui équivaut à 24 crédits ECTS
- la partie "intégration" réalisée en école et la validation de la supervision qui équivaut à 3 crédits ECTS

3 Prérequis

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☐ Pas de prérequis
☒ Autres

Autres prérequis

L'étudiant-e doit avoir validé sa FP1.

L'étudiant-e doit s'être engagé-e dans le processus de recherche de places de FP et avoir obtenu une place de FP.

L'étudiant-e doit avoir réalisé le bilan de compétences ainsi qu'une rencontre avec la-le répondant-e de formation (RFP).

Domaine **HES-SO** Travail social
Filière Travail social

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les étudiant-e-s au terme de leur deuxième formation pratique (FP2) développent l'ensemble **des 8 compétences du Plan d'études cadre** (PEC 20).

Pour chaque compétence, un niveau **d'exigences** relatif à la formation pratique spécifique est attendu. (cf. matrice des compétences pour la formation pratique 2).

Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social.

Objectifs généraux d'apprentissage incluant la partie "terrain" et la partie "intégration"

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. A l'issue de cette partie, l'étudiant-e sera capable de :

- Identifier les situations professionnalisantes qui permettent le développement des 8 compétences attendues et les mettre en œuvre
- Elaborer et réaliser son programme d'apprentissage en identifiant les compétences spécifiques à développer et à acquérir en tenant compte de la réalité du terrain
- Evaluer les interventions professionnelles dans lesquelles elle/il est engagé-e, au moyen de différents savoirs et outils méthodologiques et dans un esprit d'évolution de son processus de professionnalisation
- Utiliser et exposer une méthodologie d'intervention (étapes d'analyse, de développement, de déroulement et d'évaluation)
- Mobiliser des ressources théoriques permettant une compréhension et une analyse renouvelée des réalités rencontrées dans le contexte institutionnel et dans des situations spécifiques du champ d'intervention de la FP.
- Elaborer une démarche auto-évaluative notamment à travers le portfolio et les critères d'évaluation du programme d'apprentissage

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu : partie "terrain"

En co-construction et avec le soutien méthodologique de la praticienne formatrice et du praticien formateur (PF) puis avec la-le répondant-e de formation pratique (RFP), un programme d'apprentissage sera élaboré sous la forme d'un Dossier de Contrat Pédagogique Tripartite 2^{ème} partie (DCPT2). Ce programme est travaillé dans une logique d'alternance intégrative et doit permettre la mise en œuvre des compétences du référentiel Bachelor PEC20. A cette occasion, des rencontres régulières sont organisées entre l'étudiant-e, l'équipe et son PF et/ou référent terrain (suivi pédagogique).

- Mise en situation professionnalisante : implication et confrontation d'un cadre institutionnel et d'une culture professionnelle et **développement de l'identité professionnelle**
- Co-construction du "Dossier Contrat pédagogique tripartite"
- **Développement des compétences professionnalisantes** par la mise en œuvre des situations professionnalisantes du "Dossier Contrat pédagogique tripartite 2"
- **Approfondissement et mise en œuvre des compétences développées en FP1, dans une optique de professionnalisation (relation au bénéficiaire et évaluation de l'action) dans l'option choisie**
- Confrontation de ses positionnements professionnels et personnels en questionnant le sens de l'action
- Conceptualisation de ses expériences professionnelles (par oral et par écrit)
- Identification et mobilisation de ses ressources et ses limites en termes de formation
- **Identification et mobilisation de ressources et savoirs dans la projection de sa professionnalisation prochaine**

Formes d'enseignement : partie "terrain"

- Encadrement pédagogique par un Praticien Formateur ou une Praticienne Formatrice (PF), qui s'appuie sur un dispositif de formation institutionnel
- Encadrement pédagogique par un-e Répondant-e de Formation Pratique (RFP) qui s'appuie sur un dispositif école
- Réalisation des 10 heures de la supervision pédagogique individuelle

Contenu : partie "intégration"

- Rencontre avec la-le RFP autour du bilan de compétences
- Préparation aux périodes de formation pratique dans le cadre des modules ES 1, AS 1 et module interprofessionnel : apports théoriques, méthodologiques et exercices individuels et collectifs (en lien avec la recherche de places de FP2, le bilan de compétences actualisé à la FP2, le DCPT 2ème partie, les démarches d'évaluations et l'analyse de la pratique professionnelle)
- Préparation en petits groupes à l'analyse de pratique
- Préparation à la table ronde évaluative
- Analyse de la pratique en petits groupes

Formes d'enseignement : partie "intégration"

- Séquences de formation pratique (Ces enseignements se réalisent sous la forme de cours en plénum, d'ateliers de travail réflexif en sous-groupes)
- Séances de supervision pédagogique en individuel

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluation : orale et écrite

Modalité d'évaluation et de validation : partie "terrain" (cf " Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") et le document « le guide-cadre de la formation pratique »

- L'étudiant-e doit aller au terme de la période de FP contractualisée dans le DCPT1, en principe sur 22 semaines.
- L'étudiant-e doit réaliser au minimum 680 heures effectives de travail dans le lieu de formation pratique.
- L'étudiant-e doit élaborer en co-construction le DCPT2 avec sa-son PF et sa-son RFP. Le DCPT2 doit être signé par les 3 parties.
- L'étudiant-e doit rédiger un rapport écrit (autoévaluation).
- L'étudiant-e doit réaliser un bilan d'évaluation conjointe.
- L'étudiant-e doit respecter les délais de réalisation des différents documents et exigences relatives à la FP2.

Le temps de formation réalisé dans le lieu de formation pratique se conclut lors du **bilan d'évaluation conjointe** dont l'organisation et l'animation est placé sous la responsabilité de l'étudiant-e. A l'issue de ce bilan, la-le PF, la-le RFP rédigent le Dossier de Contrat Pédagogique Tripartite 3ème partie dans lequel ils évaluent la FP2. Pour se faire, ils tiennent compte notamment des différents points ci-dessus et du rapport écrit du-de la PF, ainsi que du retour oral et/ou écrit du-de la RFP.

La partie formation "terrain" est validée selon les modalités d'attribution des crédits ECTS (notation de A à F).

Modalités d'évaluation et de validation : partie "intégration"

- Participation obligatoire à l'intégralité des différentes séquences de formation
- Respect des délais de réalisation des documents et exigences pour la FP2
- Présentation et analyse d'une intervention issue de la pratique professionnelle
- Réalisation d'un processus de supervision pédagogique (10 heures en FP2), attesté au plus tard 10 jours après la fin des rencontres
- Réalisation et validation d'une Table ronde évaluative le 10 juin 2026

En cas de non-validation de la Table ronde, une répétition est planifiée le 4 septembre 2026.

Les indications relatives à ces exigences sont communiquées dans les documents et les séquences relatives à la FP.

L'ensemble des exigences ci-dessus doivent être réalisées pour obtenir la validation (acquis/non acquis) de la partie intégration. Si une ou plusieurs exigences ne sont pas réalisées, un travail de compensation peut être demandé. La validation de la partie intégration doit être obtenue avant la fin du semestre au cours duquel se déroule la partie "terrain". Les cas particuliers sont réservés (prolongement de FP, etc.).

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS correspondants à la période de formation pratique. La note acquise pour la partie de formation « terrain » sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social adopté le 15 juillet 2014 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020)).

En cas d'interruption de la partie "terrain", une rencontre tripartite est organisée en présence des partenaires du dispositif FP. La partie "intégration" ne sera pas acquise et la note de « F » sera prononcée pour l'ensemble du Module. Les cas particuliers sont réservés, par exemple : arrêt maladie et/ou accident de longue durée, absence ou carence reconnue au niveau du dispositif institutionnel de formation.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Autres modalités de remédiation

Remédiation

Il n'existe pas de possibilité de remédiation.

MODALITES DE REPETITION

Note F - Répétition

Répétition du module

- L'étudiant-e qui est en situation de répétition de sa FP2 doit répéter le Module FP2 dans son entier (partie "terrain" et partie "intégration"), y compris un bilan de compétences actualisé.
- Elle/il doit participer aux 2 séquences de préparation FP2 dans les modules ES1 + AS1 + interprofessionnel dans la promotion qu'elle-il rejoint.
- La répétition du module Formation pratique 2 a lieu pour la partie terrain et intégration au semestre de printemps suivant.
- Notation après répétition : A à E = module validé ; F = module échoué définitivement.

8 Remarques

Aucune

9 Bibliographie

Documents de référence du dispositif de formation pratique

- Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail
Version du 10 décembre 2020
- Annexe 1 : Matrice des compétences pour la formation pratique du BATS
- Annexe 2 : Guide-cadre sur la Supervision pédagogique du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social
- Annexe 3 : Définition de la situation professionnalisante
- Le guide cadre de la formation pratique HETS-FR : « Les 4 étapes de la formation pratique »

Documents en lien avec les analyses de pratiques professionnelles

- Donnay, J. & Charlier, E. (2008). *Apprendre par l'analyse de pratiques. Initiation au compagnonnage réflexif*. Namur, Belgique : Presses universitaires de Namur.
- Jouffroy Gaston (2006). *Analyse institutionnelle. Des outils essentiels pour le management*: Editions Synergence 2013
- Kolb, D. A. (1984). *Experiential Learning, Experience as the source of learning and development*. Eaglewood Cliffs, Prentice Hall.
- Loser Francis & Michaud Stéphane (2023). *Ecrire pour penser. Du récit professionnel à la réflexivité*: IES éditions

10 Enseignant-e-s

Responsable de module *

Nelly Tschachtli

Promotion PT/TP

Responsables de la Coordination de la Formation Pratique

Nelly Tschachtli, Jean-Luc Bourqui

Descriptif validé le *
1er septembre 2025

Descriptif validé par *
Etienne Jay
Responsable de filière